

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6658>



Congrès académique 2024

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : mercredi 14 février 2024

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le SNES Dijon tient son congrès académique les 15 et 16 février. Ce congrès désignera une délégation qui ira porter au congrès national les positions arrêtées par l'académie de Dijon. Chaque syndiqué peut y assister, et chaque établissement a pu désigner des délégués qui ont le droit de vote lors du congrès.

Le congrès national aura lieu à La Rochelle du 18 au 22 mars.

Les thèmes étudiés par le congrès :

[Thème A : Pour un second degré démocratisant et émancipateur](#)

[Thème B : Défendre le statut, c'est défendre les personnels et le service public](#)

[Thème C : Notre syndicalisme de luttes et de transformation sociale](#)

A la suite du congrès national, l'ensemble des syndiqués du SNES désignera les directions nationales, académiques, et départemental qui pendant 3 ans vont porter les mandats arrêtés par le congrès national.

